



3.1a. Plan de zonage (prescriptions seules)
Plan général
1/5000e

PROJET v2

Elaboration PL.U. prescrite le : PL.U. arrêté le :	25 novembre 2021
	Anté-d'enquête publique du : Enquête publique du : du :
PL.U. approuvé le :	xxxx/xxxx



Bureau
Natura
Environnement
Urbanisme

Légende

Prescriptions :

- Éléments protégés de la trame bleue (mares)
- Éléments protégés de la trame verte (haies)
- Éléments protégés de la trame bleue (cours d'eau)
- ESC - Espace boisé classé
- ER - Emplacement réservé
- OAP - Orientation d'Aménagement et de Programmation

Zones du PLU :

- Ripisylve - élément protégé de la trame verte et bleue
- ZHum - Éléments protégés de la trame bleue (zone humide)
- Trame bleue (plan d'eau)
- Zone végétale - élément protégé de la trame verte et bleue ou du paysage
- Éléments protégés de la trame verte (milieux et pelouses sèches)
- Délimitation des zones du PLU en projet

